

Le pari fou de la croisière de Pen Bron



François Moutet, fondateur de la croisière de Pen Bron, s'est adressé à tous, à la recherche de soutien financier et humain afin de pérenniser la croisière encore de nombreuses années

La 35e croisière de Pen Bron s'est déroulée avec succès et déjà la 36e se profile. Cette croisière humaine sollicite le bénévolat mais aussi un budget financier important.

La mobilisation

« Il y a 35 ans, lorsqu'une poignée de navigateurs m'a proposé d'emmener des personnes handicapées sur l'eau pour une croisière et que j'ai dit oui, je ne savais pas que nous continuerions aussi longtemps. » D'un challenge entre amis, **« un pari fou »**, la croisière de Pen Bron est devenue un événement phare dans le monde du handicap. Il est important de comprendre toute l'énergie positive que la croisière lève par-delà une organisation rigoureuse. La croisière de Pen Bron, c'est la rencontre de parcours de vie ; il y a d'un côté, ceux que l'on appelle les **« valides »** et de l'autre les **« handicapés »**.

D'après le médecin François Moutet, **« il n'y a pas de différence car tous sont handicapés. »** Cette phrase prend tout son sens dans la croisière, les échanges sur les chemins de vie prouvent que du jour au lendemain la vie bascule, ce qui change le regard sur le handicap. La performance de réunir tout le monde lors d'une sortie unique sur l'eau permet cette prise de conscience et accentue la solidarité entre tous. La réalisation d'une telle aventure demande un important investissement de bénévoles. **« C'est le déploiement de plus 1 000 personnes durant deux semaines. L'aménagement du site, la préparation des repas, les transferts, les transports de matériel, les bateaux, la sécurité, la partie médicale et ensuite la même chose à l'envers. »** Rien ne serait possible sans eux, François Moutet le sait bien.

Une association d'utilité publique

Justement certains sont fidèles depuis 35 ans ou de nombreuses années, alors il lance un appel : **« L'organisation doit se rajeunir, cette transmission peut se faire progressivement et permettre de pérenniser la croisière. Une adhésion qui demande un réel engagement. »**

Depuis deux ans, la croisière est devenue une association d'utilité publique, ce qui facilite considérablement l'investissement humain, puisque tout le monde peut participer au déroulement de la croisière. Dans l'organisation, l'engagement financier représente 150 000 € de fonds, François Moutet frappe à de nombreuses portes. **« Actuellement le budget de la 35e croisière n'est pas bouclé, il manque 10 000 €, ceci avant la fin de l'année. La croisière est soutenue par les acteurs de la vie économique. Ce sont les obligations sécuritaires qui ont augmenté les besoins financiers. »** La plus grosse partie du montant est obtenue par les cotisants, les croisiéristes, les collectivités et les entreprises.